

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 121

Artikel: Bordeaux 1798

Autor: Boyon, Jérôme

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bordeaux 1798



Pour son bicentenaire, le consulat suisse de Bordeaux, première représentation consulaire suisse à l'étranger, s'est repenché sur ses archives. Une brochure rappelle comment les Suisses ont émigré dans la région à la fin du XVIII^e siècle et dresse un portrait de ses premiers consuls. Rappel des faits.

Jérôme Boyon

11 000 Suisses résidents, 29 départements, des Pyrénées à la Bretagne, un territoire équivalent à 35 % de l'Hexagone et presque cinq fois la superficie de la Suisse : le Consulat de Bordeaux a la particularité d'être né la même année que notre Ambassade. Pour marquer cet

anniversaire, l'équipe du consulat s'est lancée dans une petite étude sur son histoire, sous la forme d'une brochure tirée à mille exemplaires : « J'ai fait tout un travail de recherche dans les archives fédérales en Suisse et aussi sur Bordeaux, explique Werner Ziemer, consul à Bordeaux

et co-auteur de l'ouvrage. Nous avons écrit aux communes d'origine des premiers consuls. Partout où je suis en poste, que ce soit Rome, Bogota, Rome, Washington, Paris, Montréal, Barcelone ou Stuttgart..., je suis toujours curieux d'en savoir un peu plus sur le passé du lieu ». L'opuscule se divise en trois parties : deux chapitres historiques, sur l'immigration des Suisses à Bordeaux à la fin du XVIII^e siècle avec des portraits des premiers consuls, un rappel sur la Suisse au tournant de la Révolution helvétique et un mode d'emploi du consulat : « Le bicentenaire était une bonne occasion de rappeler qui nous sommes et à quoi nous servons car les Suisses de l'étranger ne connaissent pas toujours suffisamment nos tâches et nos collaborateurs », continue M. Ziemer.

L'année de l'ambassade

Il a coulé de l'eau dans la Garonne depuis que le Bordelais attire nos compatriotes. Il y avait déjà une petite colonie suisse en Aquitaine au XVIII^e siècle, même s'il est difficile d'en faire un recensement précis : « A cette époque, nous savons qu'il y avait plusieurs centaines de Suisses dans la région. Souvent, ils venaient par groupe de cent, accompagnés d'un homme d'Eglise, catholique ou protestant, comme on va en pèlerinage à Lourdes », explique M. Ziemer. Comme partout en France, les premières générations à s'établir dans le Bordelais étaient de la lignée des mercenaires suisses battant le fer dans l'armée royale. Jusqu'en 1859, ils bénéficiaient d'ailleurs de priviléges accordés par Louis XIV - en plus de leurs soldes, les plus vaillants pouvaient acquérir des titres, des terres, des rentes viagères, « et les mercenaires du roi étaient souvent nourris à l'œil, ironise M. Ziemer, puisqu'ils n'hésitaient pas à piller au passage les agriculteurs. Les services du roi laissaient faire ces pratiques, surtout quand les caisses ne permettaient pas de payer les soldes. À peu près comme aujourd'hui en Russie ». Les Suisses

n'ont pas attendu la suppression de ces faveurs en 1859 pour faire souche dans la région bordelaise. Ils se sont même intégrés dans des corps de métier difficiles d'accès : on trouve ainsi dans les registres de la seconde moitié du XVIII^e siècle « des négociants en vin et autres marchandises aux Chartrons ou manufacturiers, des potiers d'étain venant de Suisse italienne, des pâtissiers originaires des Grisons, des chocolatiers ouvrant boutique dans le centre-ville ou des limonadiers. Un des principaux cafés de la ville, le Café national, au rez-de-chaussée de l'Hôtel Saige, à côté du Grand Théâtre, est tenu par les frères Sala, Suisses de Nation ». Nos compatriotes de l'époque avaient de bonnes raisons de choisir le Bordelais. D'abord la vigueur économique de Bordeaux, surtout dans les années 1783-89 - un boom économique de courte durée puisque le blocus de l'Angleterre décidé par Napoléon sonnera le glas du port aquitain - et sans doute aussi une géographie proche des pays suisses : l'estuaire de la Gironde leur rappelait peut-être le pays des Lacs, même si Genève se trouve plutôt à la latitude de La Rochelle...

Nommé par Talleyrand

Officiellement, le consulat de Bordeaux apparaît en 1798, dans la foulée de la première représentation diplomatique de la République helvétique à Paris (voir « Ambassadeurs à Paris », dans notre numéro 110, de juin 1998) : « C'est la date de l'échange de lettres, signées par Talleyrand côté français et par le citoyen ministre Peter Joseph Zelterer, ancien officier des gardes suisses côté République helvétique, explique M. Ziemer, qui nomme le premier consul bordelais, Marc-Antoine Pellis ». En réalité, la nomination de Pellis était liée à un contrat économique négocié entre la France et les confédérés. Bordeaux devient en tout cas la première représentation consulaire suisse en France et dans le monde, avant Marseille l'année suivante et



Marc Antoine Pellis (Conod), 1753-1809 (d'après un dessin pastellisé de B. Bollomey), Seigneur de Sauveillam près de Cossonay/VD, premier représentant (Consul de commerce/Commissaire) de la République Helvétique à Bordeaux, nommé en 1798.

plus tard, Nantes. Pellis est un Jurassien de Neuchâtel. Grâce à son intense activité et à ses entrées, il forge le poste de « *consul de commerce et commissaire* » : mi-homme d'affaires, mi-aventurier, il s'était distingué en pays de Vaud dans la lutte contre la domination bernoise avant de gagner la France pour éviter la prison. Il ne restera pas cantonné à Bordeaux : « On ne sait pas exactement à quelle date il a commencé à travailler en tant que consul suisse à Bordeaux, raconte M. Ziemer. Les premières lettres qui

en font mention datent de début 1798. Dans le climat troublé de l'époque, Pellis a surtout aidé financièrement les Suisses en difficulté. Il les a aidés à échapper aux émeutes, à sortir de prison, ou à émigrer aux Etats-Unis. Ce n'est que l'année suivante qu'il a pu se consacrer au commerce ». La brochure évoque aussi ses deux successeurs - Henri Gallay puis le Neuchâtelois David Jonas Verdonnet, de Boudry - deux hommes d'affaires de la même veine que Pellis. Gallay aura sa propre affaire de négoce place Royale, puis rue Neuve, dans le quartier des Chartrons. Verdonnet sera le propriétaire d'une fameuse manufacture d'indienne (une technique d'impression de tissus dont les Suisses de Neuchâtel se sont fait une spécialité) à Beautiran, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bordeaux : elle attirera de 1792 à 1832 nombre de nos compatriotes. C'est aussi à ce consul Verdonnet que les Bordelais doivent en partie la création de la Compagnie des bateaux à vapeur sur la Garonne, la Banque de Bordeaux ou la Ferme expérimentale du duc de Bordeaux. +

La brochure « 1798-1998, 200 ans de représentation consulaire suisse à Bordeaux » est disponible auprès du Consulat général suisse de Bordeaux, 14 cours Xavier Arnozan, 33000 Bordeaux. Tél. : 05 56 52 18 65 Fax : 05 56 44 08 65



Vieille gravure du Port de Bordeaux avec les Colonnes Rostrales, la Bourse et, au fond, l'Église Saint-Michel.